

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

## du Comité Départemental de Tennis de Table des Vosges

**GOLBEY le 19 septembre 2021**

### **CLUBS PRESENTS :**

ANOULD, BAINS LES BAINS, BEGNECOURT, DOMFAING BRUYERES, DOMPAIRE, ELOYES, EPINAL, ETIVAL, FRESSE SUR MOSELLE, GOLBEY, HADIGNY LES VERRIERES, LA BOURGONCE, LA HOUSIERE, MIRECOURT, MONTHUREUX SUR SAONE, RUPT SUR MOSELLE, SAINT-DIE DES VOSGES, SAINTE MARGUERITE, THAON CHENIMENIL, THIAVILLE HVP, UZEMAIN, VITTEL, XONRUPT LONGEMER.

Soit 23 clubs sur 29 représentant 63 voix sur 74.

### **CLUBS EXCUSES :**

LA BRESSE, VRTT MOYENMOUTIER, REMIREMONT.

### **CLUBS ABSENTS :**

CHARMES VINCEY, NEUFCHATEAU, VAGNEY.

### **1 : BILAN MORAL 2020-2021 / Etienne ROBERT - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG DU 27/09/2020 A MIRECOURT.**

Le nombre important de clubs représentés et de voix comptabilisées permet aujourd'hui à cette Assemblée générale de délibérer.

#### **Avants propos :**

L'année dernière lors de l'assemblée générale, j'avais évoqué la situation particulière dans laquelle nous avons organisé notre réunion compte-tenu de la crise sanitaire, mais j'étais loin d'envisager qu'un an après nous serions dans une situation similaire.

Comme l'année dernière, aucun titre ni récompense ne seront attribués.

Nous remettrons cependant une médaille de Bronze à M Jérôme TROUCHOT du club de MONTHUREUX SUR SAÔNE en reconnaissance des années passées au service de notre discipline

Au nom du Comité, je tiens aussi à remercier la municipalité de GOLBEY pour la mise à disposition de cette Salle, et le club la Raquette Golbéenne, avec son président Benoit PARIS, qui a accepté d'organiser cette Assemblée Générale.

Le club de GOLBEY est un club bien connu du milieu pongiste, et qui progresse dans la hiérarchie des clubs Vosgiens depuis plusieurs saisons.

Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes présentes à cette assemblée, et ce malgré l'environnement sanitaire particulier qui nous entoure.

Je citerai :

- Monsieur Stéphane VIRY, député des Vosges et Conseiller Départemental
- Monsieur Franck CHAGNOT, adjoint aux sports de Golbey et représentant Mr Roger ALEMANI, Maire de Golbey
- Philippe BOLMONT Vice-Président de la Ligue Grand-Est représentant Mr Christophe PORTE, Président de la Ligue Grand Est de tennis de table.
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs vosgiens et/ou leurs représentants, qui se sont libérés en ce jour dominical.

Je vous fais part aussi des excuses de :

Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges  
Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Vosges  
Monsieur le Président du CDOS88  
Madame et Messieurs les Membres absents du CD88  
Monsieur le Président du club de VRTT

### **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2020 qui s'est déroulée à MIRECOURT**

Adopté à l'unanimité.

#### **Préambule**

Comme chaque année nous avons à déplorer la disparition de Pongistes et de personnes dévouées pour notre discipline. Le dernier en date est Monsieur Roger RUYER du club d'Anould.

Je ne vous citerai pas tous les noms des Pongistes Vosgiens qui nous ont quittés, mais honorons leurs mémoires en nous levant pour respecter une minute de silence

Je vous remercie.

#### **Bilan Moral**

Cette saison Sportive 2020/2021, a été particulièrement affectée par la crise sanitaire, et l'optimisme « sortie de crise » qui pointait lors de notre dernière assemblée générale a rapidement été mis à mal par un rebond de la pandémie. Aujourd'hui, nous mesurons l'ampleur du phénomène et nous savons que nous devons nous adapter pour pouvoir mener sous conditions notre activité.

Il y a des contraintes, des protocoles à suivre, des contrôles à réaliser, et cela n'est pas toujours évident à mettre en place, et dans tous les cas, difficile pour bon nombre de clubs.

L'arrêt de l'activité la quasi-totalité de la saison laisse et laissera des traces ; nos pratiquants ont perdu le chemin des salles, et ont peut-être découvert d'autres loisirs, il en va de même au niveau des bénévoles.

Ces notes pessimistes sont réelles, mais on constate heureusement une volonté de reprise dans le monde du sport, il est difficile d'estimer l'ampleur de cette dynamique, mais nous devons faire le maximum à tous les niveaux pour la soutenir.

Les semaines à venir, des indices forts devront être analysés ; je pense par exemple à la reprise du Championnat, aux diverses inscriptions comme le critérium, et surtout prendre en compte le niveau et la forme de la licenciation dans les clubs.

Il est vrai qu'après deux années très perturbées on peut comprendre une certaine « frilosité » de nos adhérents au moment de verser les cotisations. Nous devons les rassurer.

Beaucoup de clubs font actuellement de gros efforts au niveau du montant des cotisations demandées à leurs adhérents, et nous ne pouvons que les remercier pour cette initiative qui démontre leur volonté de reprise.

Certes des aides ont été consenties par nos instances comme des remboursements d'inscriptions, dossiers d'aide... Et surtout des plans de relance et de promotion de l'activité, mais il reste à la base un sentiment d'inachevé.

A notre niveau le comité a suivi l'initiative de la LGE et remboursé aux clubs sa quote-part au niveau des inscriptions en championnat, (la ligue ayant également remboursé 75% des inscriptions au critérium). Nous avons également décidé de ne pas prélever la cotisation départementale sur les licences en fin de saison. Une partie des fonds bourse développement a été redirigée vers une aide directe à la licenciation. Toutes les autres aides, bourse, remboursement licences promotionnelles... Ont été maintenues.

Une grosse partie de notre budget est consacrée à ce soutien au club (voir partie financière).

Cette dernière saison, l'activité sportive est la plus faible jamais enregistrée depuis la création du comité des Vosges, 3 journées de championnat sur 14 prévues, 1 tour de Critérium sur 4. Aucun challenge, pas de journées interclubs jeunes... Pas de sortie de délégation. Seules activités de la saison : un stage technique en décembre et un tournoi de reprise en juillet.

On peut espérer à présent que l'activité 2020/2021 se rapprochera de la normalité.

Le comité des Vosges élu à l'assemblée générale de 2020 a pu cependant se mettre en place et toutes les commissions se sont réunies avant le re-confinement pour définir les objectifs et des axes de travail pour l'olympiade.

Toutes les commissions, compte tenu du contexte vont se réunir après cette AG pour éventuellement redéfinir leurs actions.

A noter que la commission développement a pu élaborer le projet associatif du Comité « olympiade 2020/2024 » avant l'arrêt de l'activité. Il pourra peut-être également être réajusté.

Je vais évoquer sommairement la partie financière en précisant que, malgré la crise nos « financeurs » et partenaires traditionnels ont maintenu, et versé en intégralité leur niveau de subvention, en particulier l'aide ANS (ex CNDS) et le conseil Départemental dans le dossier « contrat d'objectif ». Le conseil départemental a également « boosté » la prise de licences traditionnelles jeunes en doublant l'aide chèque ZAP, et on ne peut que louer cette initiative. La Ligue Grand Est a également versé en totalité l'aide au développement. Le dispositif charte sport a été maintenu et il est toujours apprécié par les clubs.

Ces éléments doublés de l'annulation des activités déficitaires font que le bilan de cette année est, malgré les aides apportées aux clubs, largement excédentaire.

Nous consolidons donc notre trésorerie et provisionnons pour les années venir qui risquent d'être difficiles.

On peut penser qu'une certaine rigueur suivra les « largesses » consenties pour maîtriser cette crise sanitaire.

Je voudrais terminer en évoquant nos instances Pongistes qui manifestent une volonté de rapprochement, de dialogue et de collaboration entre les différents niveaux de gouvernance. Cette approche déjà nette de la Ligue Grand Est vers les Comités départementaux et les clubs est également souhaitée par la FFTT et son Président qui met en place des débats participatifs avec les Comités départementaux.

Un état des lieux est en phase de réalisation. Cela doit dans un premier temps déboucher vers une forme de conventionnement entre la FFTT et les structures qui le désirent, cela sur la base de projets innovants propres à la structure.

Pour terminer, je remercie très sincèrement toute l'équipe dirigeante du CD88, les présidents de commissions, et tous les membres pour le travail réalisé au cours de cette année.

Je remercie et félicite également les dirigeants de clubs qui en cette période exceptionnellement difficile et compliquée assurent la pérennité de notre sport.

Merci de votre attention et bonne saison à tous les Clubs et à tous les pongistes Vosgiens.

Etienne ROBERT

Ce bilan moral a été approuvé à l'unanimité.

## **Franck CHAGNOT, adjoint aux sports de Golbey :**

Bonjour à tous, je représente le maire Roger ALEMANI et je suis ravi de vous accueillir à Golbey pour cette AG, 18 ans après la dernière organisée ici. La ville de Golbey est dotée de nombreuses structures sportives et accompagne financièrement les clubs et les licenciés golbéens. A l'assemblée générale du club de GOLBEY, j'ai eu connaissance du versement intégral des aides de la LGETT et du Comité Départemental ce qui est louable. L'aide financière est nécessaire et même indispensable, la ville a fait le choix de doubler la participation à l'aide aux licences et l'a ouverte aux licenciés golbéens dans la couronne spinalienne pour les disciplines non représentées à GOLBEY. Elle a aussi pour volonté d'aider à l'équipement sportif. C'est un effort conséquent, 100% de la taxe d'habitation soit 600 000€ y sont consacrés. En baissant les subventions de 15%, la ville aide un peu moins les clubs mais plus les licenciés à qui sont reversés les montants économisés. Les clubs pongistes ont reçu des aides des instances sportives, Ligue et Fédération. Le rapprochement entre la FFTT et les comités départementaux est louable, cela lui permet de mieux appréhender les difficultés du terrain. A GOLBEY, les clubs locaux ont été peu impactés par la crise, ils ont eu un peu moins de recettes mais moins de dépenses, 9 clubs sur 10 ont été excédentaires. Les efforts consentis par les clubs risquent de jouer sur leurs finances en fin de saison, nous serons vigilants pour qu'aucun club ne soit en difficulté et nous les accompagnerons au mieux. Prenez plaisir à ce que vous faites, je vous souhaite de ne pas rencontrer de difficultés majeures, bonne saison à tous.

## **2 : RAPPORT D'ACTIVITE / Isabelle FRIRY**

La saison passée, le nombre de clubs n'a pas bougé avec 29 clubs mais l'arrêt des activités après la 3<sup>ème</sup> journée nous a fait, comme dans tous les sports, perdre de nombreux licenciés.

Nous avons 1050 licenciés, soit 451 de moins que l'année antérieure. Une baisse conséquente des licences traditionnelles (-137 soit 669 contre 806) et une énorme baisse des licences promotionnelles (-314) soit 381 contre 695). Ce sont surtout les licences promotionnelles qui sont en baisse car elles sont souvent enregistrées après la reprise du championnat et tout au long de la saison dans les clubs. Cette saison elles représentent seulement 36 % du total dans les Vosges. Notre effectif est à 20% féminin et comporte 49% de jeunes dont 44% de moins de 15 ans.

Les plus gros clubs vosgiens toutes licences confondues sont SAINT DIE DES VOSGES avec 190 licenciés, ETIVAL 177, ANOULD 88, VITTEL SAINT-REMY 75, THAON CHENIMENIL 59. Ces 5 clubs représentent 56% du total des licences et 35% pour les deux premiers.

Si l'on ne tient compte que des licences traditionnelles, SAINT DIE DES VOSGES reste en tête avec 71 licences, suivi de ANOULD 65, ETIVAL 64, VITTEL SAINT REMY 51, THAON CHENIMENIL 39, et ELOYES 32.

Seuls 2 clubs sont en très légère progression et 2 n'ont pas perdu de licenciés.

	2019-2020	2020-2021	Variation
Clubs 88	29	29	0
Licences 88	1501 (46% promo)	1050 (36% promo)	- 451 (-30 %)
Licences Filles CD88	26 %	20 %	-6 %
Licences - 18 CD88	57 %	49 %	-8 %
Licences - 15 CD88	53 %	44 %	-9 %
Réunions CD	3 + 3 commissions + 2 bureaux	3 + 4 commissions + 1 bureau	- 1 bureau

## **3 : PRESENTATION DES CANDIDATS ET VOTE**

Aucun candidat ne s'est déclaré, pas de vote.

#### **4 : RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE / Eric MATHIS**

En l'absence d'Éric MATHIS, ce rapport est présenté par Isabelle FRIRY

La saison 2020-2021 a été arrêtée prématurément après le 1<sup>e</sup> tour du Critérium Fédéral du 11 octobre 2020 à MOYENMOUTIER. Il rassemblait 103 joueurs de 19 clubs dont 13 féminines.

Seulement 3 journées de championnat ont pu être jouées.

Les commissions sportive et technique ont organisé une journée de reprise pour les jeunes à DOMPAIRE le 04 juillet 2021. 7 clubs ont répondu présent avec 31 joueurs dont 6 féminines. 8 clubs se sont excusés.

#### **5 : RAPPORT DE LA COMMISSION ARBITRAGE / Jean-Pierre VOYEN**

Le bilan de l'arbitrage va être aussi rapide que celui de la Commission Sportive.

Le 1<sup>er</sup> tour du Critérium Fédéral est la seule compétition qui a pu être organisée cette saison 2020-2021 à MOYENMOUTIER le 11 octobre 2020 avant l'arrêt prématuré des compétitions.

Projetons-nous vers cette saison 2021-2022 qui sera je l'espère, plus riche en événements sportifs !!!

##### **Aide à l'arbitrage :**

Les desideratas pour la saison 2021-2022 vous ont été distribués et seront envoyés aux clubs absents à l'AG. Veuillez cocher 3 choix sur la liste des compétitions proposées, les clubs ne retournant pas le formulaire seront convoqués d'office sur une épreuve et ceux ne répondant pas à une convocation seront redevables d'une amende de 37€. Si un club est dans l'impossibilité de se présenter à une convocation, il pourra se faire remplacer par un autre club avec lequel il se sera accordé préalablement pour officier bénévolement à sa place et en m'informant de ce changement, au moins une semaine avant la date de la compétition concernée. Merci de retourner vos desideratas à Jean Pierre VOYEN pour le vendredi 01 octobre 2021 dernier délai.

**Candidature JA** : un appel à candidature a été distribué à tous les JA2 et JA3 présents à l'AG et sera envoyé par mail aux autres JA concernés, pour officier sur les compétitions départementales. Vos desideratas sont à retourner à Jean Pierre VOYEN pour le vendredi 01 octobre 2021 dernier délai.

Concernant les désignations des clubs d'aide à l'arbitrage et des JA sur les compétitions départementales de cette saison 2021/2022, elles seront en ligne sur internet sous forme d'un tableau. Vous trouverez ces infos début octobre sur le site de la LGETT en cliquant sur : LA LIGUE → Comités départementaux → CD88 → Arbitrage.

**Formations** : pour la saison 2020/2021, 3 candidats ont passé l'examen d'arbitre régional (AR), celui de juge arbitre 1<sup>er</sup> degré (JA1) et 1 candidat l'examen de juge arbitre 2<sup>e</sup> degré (JA2). Tous sont ok pour la théorie et sont en attente de passer la pratique pour valider leurs grades.

Pour les formations d'arbitre de club (AC), se renseigner auprès de Eric MATHIS, formateur d'AC, AR, JA1.

Pour la saison 2021/2022, les premières formations d'AR, JA1, JA2 auront lieu les 16 et 17 octobre 2021 à La Maison Régionale des Sports à Tomblaine. Vous trouverez toutes les infos et fiches d'inscription sur le site de la LGETT dans la rubrique : Formation → Arbitrage.

**Règlement** : pas de nouvelles règles concernant le jeu pour cette saison, mis à part l'apparition de nouvelles couleurs de revêtements (bleu, vert, rose et violet), à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021.

”A partir du 1er octobre 2021, la surface du revêtement d’une face de la palette ou une face de la palette laissée non recouverte doit être mate, une face étant noire et l’autre d’une couleur claire très distincte du noir et de la couleur de la balle.” « Extrait des règlements sportifs Juillet 2021 »

## 6 : RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE / Pascal MEURET

Bonjour à toutes et à tous, un peu d’humour...

C’est vrai que depuis 2 ans, avec le problème sanitaire, nos sorties à BLOIS, à CHARTRES, à CHARLEVILLE MEZIERES et ailleurs n’ont pas eu lieu, d’où pratiquement aucune dépense. Je vois certains, comme notre trésorier, qui ont le sourire. Bien sûr on ne dépense rien mais on ne ramène rien, pas de médaille d’or avec SAINT DIE, pas de médaille d’argent avec ANOULD et surtout, pas de bons souvenirs, exemple pour certains la visite du château de CHAMBORD.

J’espère que nous allons pouvoir nous remettre au travail. A ce sujet, pour les clubs et les présidents de clubs, essayez de répondre quand on vous propose des manifestations, stages...Ce n’est pas normal que 50% de clubs ne répondent pas. Merci de faire un effort car cela permet d’ajuster l’arbitrage et l’encadrement en fonction du nombre de participants.

### Stage à DOMPAIRE le 21 décembre 2020

Encadrement : Pascal MEURET, Jérôme DOMBRAT, Maxime GIGNEY, Jean Baptiste THOMAS  
18 participants de différents clubs.



Accueil des joueurs vers 8h45, avec mesures sanitaires (prise de température, lavage des mains...).  
Vers 9h, petit mot des cadres et présentation du déroulement de la journée.  
Echauffement musculaire (trotter, montée de genoux...) puis échauffement à la table.



Montées-descentes afin de former deux groupes de niveaux pour les exercices suivants.

**Exercices du groupe 1** : Service-remise, en partant de l'apprentissage du service marteau, puis de la relance en fonction des différents effets.

**Exercice du groupe 2** : Service remise, en partant de l'apprentissage du service marteau, puis de la relance en fonction des différents effets.

Pause déjeuner puis petit jeu de précision et balle au camp.

**Exercice du groupe 1 et 2 l'après-midi** : Travail sur le déplacement : exercice avec un relanceur faisant bouger celui qui doit faire l'exercice en augmentant la difficulté au fur et à mesure des exercices. Exercice du 8 avec comptage du plus grand nombre de 8 exécutés. Fin de la journée avec des matchs, 2 équipes de 9 répartis en fonction du niveau de chacun. 2 matchs joués chacun, avec le résultat final de 9-9.

Distribution des médailles en récompense du jeu de précision et mot de fin des cadres.



## 7 : RAPPORT DE LA COMMISSION DEVELOPPEMENT / Laurent DURAND

**Point licenciation : Une baisse globale de 30 % des licenciés**

STATISTIQUES DES LICENCIES AU 30/06/2021										
D88		Traditionnel			Promotionnel			Total 30/06/2021		
VOSGES		2020	2021	diff	2020	2021	diff	2020	2021	diff
06880002	ANOULD	84	65	-19	81	23	-58	165	88	-77
06880007	NEUFCHATEAU.	20	15	-5	2	2	0	22	17	-5
06880010	SAINT DIE	65	71	6	140	119	-21	205	190	-15
06880017	UZEMAIN	11	10	-1	1	0	-1	12	10	-2
06880018	LA HOUSSIERE	8	8	0	0	0	0	8	8	0

06880021	BAINS LES BAINS	18	16	-2	65	4	-61	83	20	-63
06880022	VITTEL	71	51	-20	59	24	-35	130	75	-55
06880049	MIRECOURT	38	25	-13	2	2	0	40	27	-13
06880050	VAGNEY A.T.T.	19	16	-3	27	8	-19	46	24	-22
06880051	GOLBEY	25	25	0	22	14	-8	49	37	-8
06880060	LA BRESSE T.T.	8	7	-1	5	0	-5	13	7	-6
06880064	TT des Ballons	27	28	1	12	4	-8	39	32	-7
06880066	ELOYES	41	32	-9	8	7	-1	49	39	-10
06880071	EPINAL T.S.P.	29	20	-9	12	6	-6	41	26	-15
06880073	S MARGUERITE	12	10	-2	0	1	1	12	11	-1
06880083	XONRUPT	13	6	-7	0	0	0	13	6	-7
06880086	MOYENMOUTIER	25	18	-7	1	1	0	26	19	-7
06880101	DOMFAING-	30	31	1	14	10	-4	44	41	-3
06880110	REMIREMONT	14	6	-8	0	0	0	14	6	-8
06880113	LA BOURGONCE	18	17	-1	5	2	-3	23	19	-4
06880116	RUPT	18	14	-4	13	0	-13	31	14	-17
06880119	CHARMES- VINCEY	20	13	-7	5	2	-3	25	15	-10
06880123	ETIVAL ASRTT	62	64	2	113	113	0	175	177	2
06880138	MONTHUREUX	12	13	1	3	2	-1	15	15	0
06880140	THIAVILLE	16	14	-2	0	0	0	16	14	-2
06880143	HADIGNY	16	14	-2	10	0	-10	26	14	-12
06880145	THAON CHENI	51	39	-12	30	20	-10	81	59	-22
06880146	DOMPAIRE	29	13	-16	65	17	-48	94	30	-64
06880157	BEGNECOURT	6	8	2	0	0	0	6	8	2
<b>Total au 30/06/2021</b>		<b>806</b>	<b>669</b>	<b>-137</b>	<b>695</b>	<b>381</b>	<b>-314</b>	<b>1501</b>	<b>1050</b>	<b>-451</b>

### Comparatif par rapport au dernier exercice :

Traditionnelles      669/806 baisse d'environ 17%  
Promotionnelles      381/695 baisse d'environ 47%  
Événementielles      198/358 baisse d'environ 45%



Au total 2019-2020 1248 licences tous types confondus contre 1840 la saison passée.

Après une année compliquée avec une pratique possible de septembre à novembre, nous avons dû comme tous les autres sports fermés nos portes et appliquer les consignes sanitaires gouvernementales. Nos chiffres ne sont pas alarmant si l'on regarde les licences traditionnelles en général réservées aux compétiteurs nous sommes dans la moyenne nationale qui se situe autour de 20% de baisse.

Très peu d'actions de développement ont pu avoir lieu dans les différents clubs ce qui explique la baisse significative des licences promotionnelles et évènementielles. Pour rappel le CD88 rembourse les licences promotionnelles jeunes jusqu'à la catégorie minime incluse. Pour ce qui est des licences évènementielles qui sont gratuites il vous suffit de prendre les coordonnées (Nom, Prénom, Date de naissance et code postal) ou imprimé les bordereaux via l'espace « mon club » sur SPID V2 et transmettre le tout à Etienne qui se charge de la saisie.

En partenariat avec le conseil départemental des Vosges, les **chèques sport de la CARTE ZAP** ont vu leur valeur doubler cette année, 20 euros au lieu des 10 prévus initialement en raison de la crise sanitaire. 59 jeunes licenciés ont bénéficié de cette aide. Cette convention de partenariat sera sans doute reconduite cette année.

**Philippe BOLMONT** : l'Etat a mis en place le dispositif « Pass Sport », aide aux familles sous forme de chèques de 50€. Les clubs devront être en capacité de prendre ces chèques, il leur faudra auparavant ouvrir un « Compte Asso » sur la plateforme dédiée.

**Stéphane CACHET, Président du club de VITTEL** : Pour saisir les informations, le compte asso doit être à jour. Attention, ce système ne comporte pas de suivi sécurisé, il est possible pour une famille d'utiliser le Pass plusieurs fois sans vérification.

La seule action promotionnelle au niveau du comité départemental a été une animation avec l'école primaire de CHANTRAINE sur une semaine courant juin avec un bilan de 193 licences évènementielles. Cette action a été encadrée par des membres du CD88 accompagné par des bénévoles des clubs d'EPINAL et GOLBEY, Alban STOCARD du club d'ANOULD qui va suivre la formation BPJEPS à partir du mois d'octobre et bien sûr les instituteurs de chaque classe et quelques parents d'élèves. Nous avons fonctionné sur la base de petits ateliers où les enfants du CP au CM2 ont découvert notre sport en espérant que certains vont rejoindre un des 2 clubs précités pour continuer l'apprentissage.



RUPT SUR MOSELLE CP*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARMES VINCEY TT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ETIVAL-RAON ASRTT*	0	0	0	0	50	0	0	50	75
MONTHUREUX SUR SAONE FISC*	0	0	0	0	50	0	0	50	75
THIAVILLE H.V.P*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HADIGNY FR TT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
THAON CHENIMENIL E.S.T.T*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DOMPAIRE USTT*	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BEGNECOURT	0	0	0	0	50	0	0	50	75
Totaux	0	0	0	15	300	20	0	335	503

Pour l'année 2020/2021 seulement 503 points ont été attribués étant donné les circonstances contre 1946 la saison précédente. La commission développement a fixé la valeur du point à 1,50 euros (valeur moyenne sur les 5 exercices précédent) afin de pouvoir dégager une partie de cette aide financière non négligeable pour certains clubs en une aide sur les licences de tous les clubs. Dominique vous l'expliquera plus en détail dans son rapport financier.

### **Projet pour la saison 2021/2022 :**

Dans le projet associatif global consultable sur la page du CD88 hébergée par la LGETT des axes de développement de notre activité ont été mis en place. Tout d'abord une visite à tous les clubs du CD88 va être effectuée. Ceci est aujourd'hui encore plus important pour relancer l'activité suite à la situation qui j'espère est derrière nous. Cette action va se faire en 3 temps, ce jour un questionnaire va vous être remis, il sera également envoyé par mail. Il y aura ensuite une visite conviviale de membres du CD88 afin d'échange sur vos priorités pour le développement dans votre club en vous donnant les clefs pour vos projets et vous soutenant de la manière la plus appropriée (moyen humains, matériel, financier...). Dans un 3<sup>ème</sup> temps, nous désirons organiser d'ici la fin de l'olympiade une à deux rencontres des dirigeants pour que tous les clubs soient soudés et échange leurs différentes expériences en matière de développement vers de nouveaux publics par exemple.

Un second axe est le retour du challenge entreprise qui sera remis en place sans doute sur l'année 2021 après une revue du règlement en collaboration avec la commission sportive.

Toutes les aides à la licenciation, promotion du tennis de table et bourse d'aide aux clubs, partenariat sur des actions ciblées, Prêt de matériel et petites récompenses sur des actions promotionnelles sont reconduites cette année.

La commission se réunira tous les deux à trois mois selon les besoins et les avancées des différentes demandes des clubs, n'hésitez pas à communiquer par mail ou téléphone pour toutes vos questions.

## **8 : ALLOCUTION DE MONSIEUR Stéphane VIRY, Député des Vosges**

Bonjour à tous et toutes, merci pour la double invitation du Président du Comité Départemental Etienne ROBERT et du Président du club de GOLBEY Benoit PARIS. Ce dimanche est très chargé aussi je ne pourrai assister à l'intégralité de vos travaux. Il est important pour un élu local et national de passer du temps à comprendre ce qui se passe réellement, surtout après une année de COVID. Je suis attentif à la situation financière des clubs, sur le plan sportif, tout peut se rattraper mais les clubs peuvent mourir de finances défectueuses. Un dirigeant doit avoir conscience de la gestion de son club, garder raison et avoir les pieds sur terre. La situation a été excédentaire l'an passé, les réserves engrangées par le Comité Départemental l'an passé peuvent permettre de venir en aide aux clubs et de les accompagner au mieux. Votre discipline est solide dans le département, mais des problèmes questionnent sur l'avenir, certains joueurs ont été perdus, des efforts de la fédération et de certaines collectivités ont été faits mais il persiste une forme d'appréhension pour savoir ce qui va se passer au fil du temps. Je voudrais porter un message optimiste, le plus dur de la crise est derrière nous, surtout dans le département, il faut vivre et avancer. La COVID va devenir ce que la grippe est déjà, il faudra faire avec dans les années à venir. Il faut se protéger mais arrêter de vivre sous cloche avec des interdictions, il faut aller de l'avant, au-delà de votre discipline, il faut arrêter de vivre au ralenti sous prétexte d'incertitude sanitaire. Allez de l'avant dans la vie associative à laquelle je suis très attentif au niveau national. J'ai du respect envers les dirigeants associatifs pour leur engagement et le temps passé dans leurs associations. L'engagement associatif des bénévoles connaît une érosion mais c'est un enjeu majeur de l'avenir. Une France sans association, c'est la perte de lien social, la vie associative est abimée, c'est préoccupant. Je voudrais porter un message de respect et de remerciement pour votre travail tout au long de l'année, même si vous êtes bien accompagnés par la Ligue et le Comité Départemental. Tout le meilleur pour chacun de vos clubs.

## **9 : RAPPORT DU TRESORIER / Dominique THIRION**

Le trésorier informe les représentants des clubs, qu'il leur a été remis à leur arrivée les documents financiers détaillés (Bilan, Comptes de résultat et Prévisionnel analytiques). Il ajoute que cette année la présentation diffère de ce qu'ils étaient habitués à voir pour les raisons suivantes :

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, il a été décidé en ce début de nouvelle Olympiade de changer de Logiciel comptable, l'abandon de CIEL compta pour EBP On Line, même logiciel que la LGETT.
- Ce changement de Logiciel a été aussi l'occasion de mettre en place une comptabilité analytique qui permettra de mieux suivre l'activité du Comité suivant quatre axes :
  - Institutionnel (INS)
  - Administration (ADM)
  - Activité Sportive et Arbitrage (ASA)
  - Développement Promotion (DVP)
  - Technique (TEC)

La synthèse de l'activité sera présentée sur le Compte de résultat Analytique en faisant apparaître : le Prévisionnel 2020-2021, le Réalisé 2020-2021 et le Prévisionnel 2021-2022. Le trésorier précise que le changement de comptabilité a nécessité une ventilation assez arbitraire pour le prévisionnel 2020-2021 et il est prévu dans les prochains exercices de faire apparaître le Réalisé de l'exercice précédent.

Le trésorier ajoute que ces changements ont nécessité une reprise manuelle de tous les soldes des comptes de classes 1 à 5 en reports à nouveau et la création des nouveaux comptes dans EBP, et celle des comptes analytiques suivant le nouveau plan comptable Analytique.

Il termine son introduction en précisant qu'il s'agit d'un nouvel exercice très impacté par la crise sanitaire ayant pour conséquence l'arrêt de l'activité en début de saison sportive.

Une fois précisés tous ces éléments, le trésorier débute la présentation des comptes financiers arrêtés au **30/06/2021**.

### Le Compte de Résultat (comptabilité générale)

CDTT VOSGES				
en €	30/06/2021	30/06/2020	Variation	
<i>Produits d'exploitation</i>	20 110	25 302	- 5 192	
<i>Charges d'exploitation</i>	12 940	20 145	- 7 205	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 170</b>	<b>5 157</b>	<b>+ 2 173</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>151</b>	<b>160</b>	<b>- 9</b>	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>75</b>	<b>-1759</b>	<b>- 1 684</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>7 396</b>	<b>3 398</b>	<b>+ 3 998</b>	

CHARGES		30/06/2021	PRODUITS	
Prévu	Réalisé		Prévu	Réalisé
32 500,00	12 940,26	0,00	32 500,00	20 336,18
Différence	- 19 559,74	<b>+ 7 395,92</b>	Différence	-12 163,82

CHARGES		N / N-1	PRODUITS	
2019-2020	2020-2021		2019-2020	2020-2021
22 040,00	12 940,26		25 438,44	20 336,18
Différence	- 9 099,74	- 3 997,48	Différence	-5 102,26

Ces chiffres issus de la comptabilité générale permettent de bien comprendre la constitution du résultat de l'exercice et de le comparer à celui de l'exercice précédent.

Une baisse des charges d'exploitation – **7 205€** due essentiellement à l'arrêt de l'activité avec aucune compétition départementale organisée. Une baisse moindre des produits d'exploitation – **5 192€**, le Comité ayant perçu l'intégralité des subventions du Conseil Départemental et de l'ANS. Dans ces conditions on constate un résultat excédentaire en hausse qui passe de **3 398€ à 7 396€**.

### Le Compte de Résultat Analytique

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 940,26</b>	<b>20 336,18</b>	<b>7 395,92</b>
<b>INS : INSTITUTIONNEL</b>	2 638,87	15 315,20	12 676,33
<b>ADM : ADMINISTRATION</b>	1 973,56	225,68	-1 747,88
<b>ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE</b>	3 827,77	4 795,30	967,53
<b>DVP : DEVELOPPEMENT</b>	4 297,31	0,00	-4 297,31
<b>TEC : TECHNIQUE</b>	202,75	0,00	-202,75

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>INS : INSTITUTIONNEL</b>	<b>2 638,87</b>	<b>15 315,20</b>	<b>12 676,33</b>
INSTANCES DEPARTEMENTALES	448,87	0,00	-448,87
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	100,00	0,00	-100,00
REPRESENTATION DU COMITE	83,00	0,00	-83,00
AFFILIATIONS ET LICENCES	2 007,00	4 215,20	2 208,20
SUBVENTIONS	0,00	11 100,00	11 100,00
<b>ADM : ADMINISTRATION</b>	<b>1 973,56</b>	<b>225,68</b>	<b>-1 747,88</b>
SIEGE	305,29	0,00	-305,29
SERVICES EXTERIEURS	186,46	0,00	-186,46
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	89,00	225,68	136,68
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1392,81	0,00	-1392,81

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE</b>	<b>3 827,61</b>	<b>4 795,30</b>	<b>978,89</b>
FONCTIONNEMENT	532,77	0,00	-532,77
COMPETITIONS	3 205,00	4 795,30	1 590,30
FORMATIONS	90,00	0,00	-90,00
<b>DVP : DEVELOPPEMENT</b>	<b>4 297,31</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 297,31</b>
FONCTIONNEMENT	96,94	0,00	-96,94
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	2 093,60	0,00	-2 093,60
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 106,77	0,00	-2 106,77
<b>TEC : TECHNIQUE</b>	<b>202,75</b>	<b>0,00</b>	<b>-202,75</b>
FONCTIONNEMENT	73,00	0,00	-73,00
STAGES	129,75	0,00	-129,75
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	0,00	0,00	0,00
SORTIES NATIONALES	0,00	0,00	0,00

Ensuite le trésorier présente le **Compte de résultat Analytique** suivant les trois tableaux ci-dessus. Il propose de s'attarder uniquement sur le réalisé de l'exercice 2020-2021 suivant les 5 axes et les postes les plus importants :

- **Institutionnel (INS)**

Cet axe, qui inclut entre autres les affiliations, licences et subventions représente presque la totalité du budget de fonctionnement du CD avec un total débit à **2 638,87 €** et un total crédit à **15 315,20€**.

- **Administration (ADM)**

Cet axe présente un montant total débit de seulement **1 973,56€** pour un total crédit de **225,68€**. Essentiellement le peu de charges administratives et quelques recettes financières.

- **Activité Sportive et Arbitrage (ASA)**

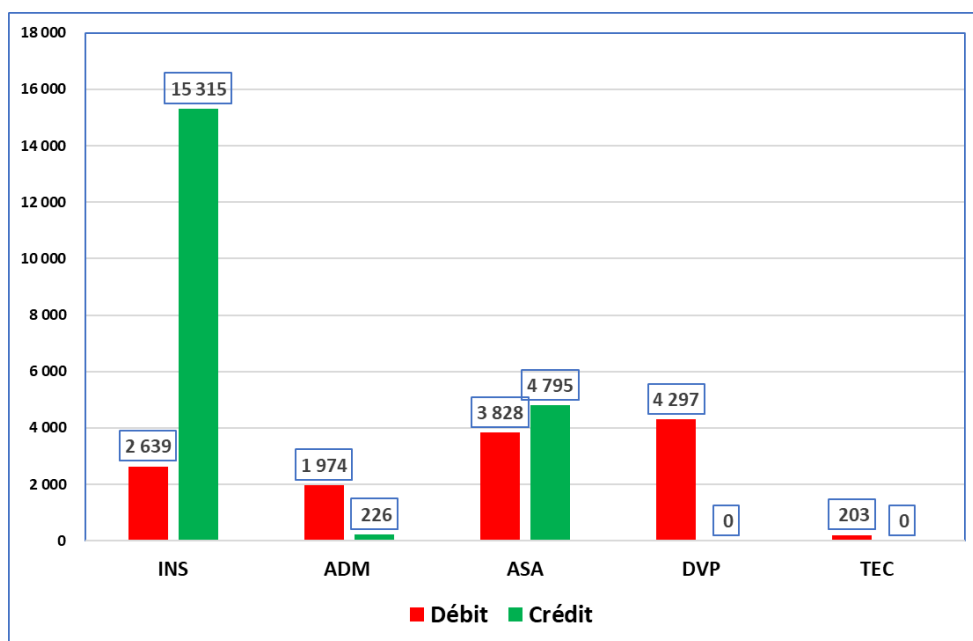
Compte tenu de l'arrêt de l'activité à la troisième journée de Championnat, le principal poste de cet axe est celui du Championnat par équipes **débit 3 205,00€** (indemnisation des clubs) et **crédit 4 012,00€** (quotes-parts départementales). Au total débit de l'axe **3 827,77€** et **4 795,30€** de total au crédit.

- **Développement (DVP)**

Cet axe n'enregistre que des débits pour un total de **4 297,31€** principalement l'aide aux clubs (Bourse, Licences Promos PBM...) et l'animation solaire à CHANTRAINE.

- **Technique (TEC)**

Cet axe fortement impacté par l'arrêt de l'activité enregistre uniquement un total débit de **202,75€**, coût de l'unique stage de décembre 2020 à DOMPAIRE.



Ce graphique permet de constater le rapport entre les charges et produits par axes. On peut voir l'importance des produits institutionnels au regard de faibles charges. Des charges administratives faibles et un équilibre charges-produits de l'activité sportive et arbitrage.

### Le Bilan

ACTIF			PASSIF		
Actif Immobilisé	459€	1%	Capitaux Permanents	32 964€	66%
Actif Circulant	49 265€	99%	Dettes	16 760€	34%
<b>TOTAL</b>	<b>49 724€</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 724€</b>	<b>100%</b>

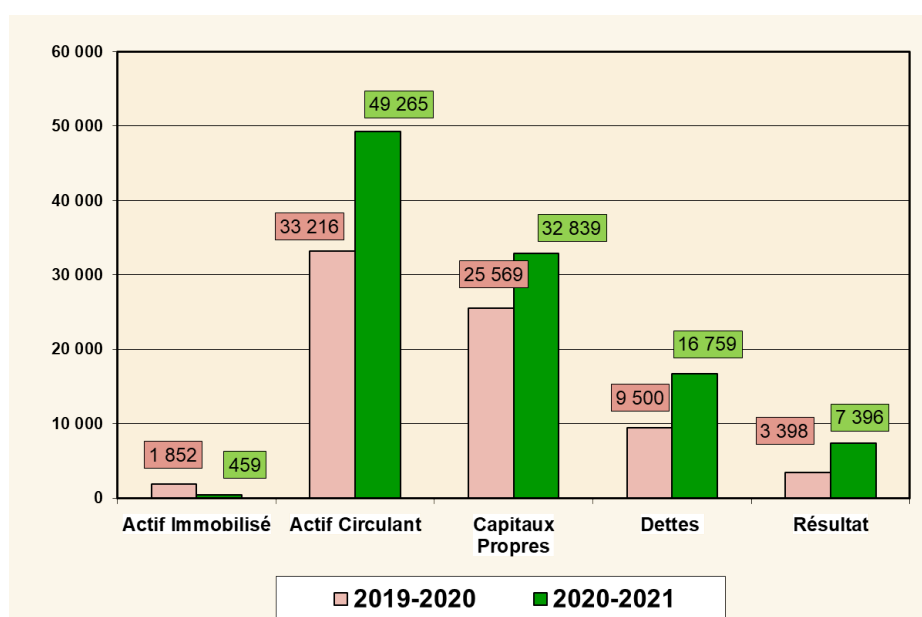
ACTIF	Net en €	PASSIF	Net en €
Matériel sportif	444	Fonds associatifs	25 568
Matériel de bureau et informatique	0		
Autres valeurs immobilisées	15	Résultat	+ 7 396
<b>Actif immobilisé</b>	<b>459</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>32 964</b>
Clubs, autres créances	6 798	Clubs, autres débiteurs	16 495
Disponibilités	42 467	Autres dettes	265
<b>Actif circulant</b>	<b>49 265</b>	<b>Dettes</b>	<b>16 760</b>
<b>Total général</b>	<b>49 724</b>	<b>Total général</b>	<b>49 724</b>

Le trésorier rappelle que le Bilan présente la situation financière du Comité au 30/06/2021, Un total du Bilan au **30/06/2021 à 49 724€** en hausse, pour rappel, il était égal **35 068 €** au **30/06/2020**.

Il n'y a eu aucun investissement sur l'exercice, c'est pourquoi l'**Actif Immobilisé** passe de 1 852€ à 459€ du fait des amortissements de l'année. **L'Actif Circulant** est en forte hausse : **49 265 €** contre **33 216€**. Le montant des créances à 6 798€ est à un niveau satisfaisant. Les disponibilités en banque à **42 467€** sont en hausse considérable.

Au niveau du **Passif**, les **Capitaux Propres** sont à **32 839€** après l'intégration de l'excédent de 7 396€ de l'exercice. Les **Dettes** à court et moyen terme s'élèvent à **16 759€**, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos P/B/M, chèques sport, aide aux licences traditionnelles, indemnisation sur le championnat par équipes).

## La Trésorerie





	Solde au 01/07/2020	CUMUL DEBIT	CUMUL CREDIT	SOLDE au 30/06/2021
CC CREDIT MUTUEL	319,77	30 734,44	28188,32	<b>2 546,12</b>
LIVRET A CREDIT MUTUEL	25 520,52	46 921,36	32 520,52	<b>39 921,36</b>
CC LA BANQUE POSTALE	40,52	95,00	135,52	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>25 880,81</b>	<b>77 750,80</b>	<b>61 164,13</b>	<b>42 467,48</b>

Une situation de trésorerie très satisfaisante. A noter la clôture définitive du compte de la Banque Postale.

### La situation des Clubs.

CLUBS	30/06/2021		18/09/2021	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
AVOIRS	8	918,13 €	29	9 166,31€
DETTES	4	297,42 €	0	0,00 €
A Zéro	17	0,00 €	0	0,00 €
<b>Solde Balance SPID</b>	<b>29</b>	<b>-620,71 €</b>	<b>29</b>	<b>- 9 166,31 €</b>

Au 30 juin 2021, la dette globale de 4 clubs sur 29 s'élève à **297,42 €** et les avoirs de 8 clubs à **918,13€** et 17 clubs ont un solde à zéro. Soit un solde Balance des clubs à **- 620,71€**. Au 18/09 veille de cette AG, à la suite des aides financières attribuées aux clubs par le Comité Directeur, tous les clubs ont un solde créditeur pour un montant total de **9 166,31€**.

Le trésorier informe que par suite de l'évolution de SPID vers SPID V2, les fonctions administratives ne sont pas disponibles. D'où l'impossibilité d'établir les fiches financières. Mais il précise qu'il a tenu en parallèle un suivi Excel des Clubs qui permet de leur virer le montant des avoirs en compte correspondant à leur situation arrêtée au 18/09/2021.

## Impacts COVID-19 : aides financières aux clubs

- **Bourse :**
    - 7 clubs ont perçu une bourse pour un total de **503,00€** suite aux actions qui ont pu être réalisées au cours de l'exercice.
  - **Aides sur les licences promos P/B/M**
    - 16 clubs en ont bénéficié pour un montant global de **1 590,60€**
  - **Championnat par Equipes :**
    - remboursement de la part départementale : **3 205,00€**
  - **Aide sur les licences Traditionnelles : 2 007,00€**
- Soit un total d'aides égal à : 7 305,60€**

Le trésorier présente le tableau des aides et indemnités attribuées par le Comité aux clubs et cela suite de l'arrêt de l'activité. Des aides pour un montant total de **7 305,60€** reparties de la façon suivante :

- La bourse attribuée à 7 clubs réduite à **503,00€**, le montant non attribué soit 2007,00€ a été distribué sous forme d'aide aux licences traditionnelles au prorata du nombre de licences de chaque club.
- L'aide aux **licences promos P/B/M** s'élève à **1590,60€**
- L'indemnité du **championnat par équipes** en remboursant la part départementale soit **3 205,00€**.

Il s'en suit quelques échanges et questionnements sur les aides aux clubs. Certains responsables de clubs regrettent qu'il n'y ait pas eu de remboursement de la licence aux licenciés par les différentes instances. Le trésorier fait remarquer que l'interlocuteur de ces instances est le club et non pas le licencié. Il ajoute que chaque club fait payer à ses adhérents une cotisation qui inclut non seulement la licence mais aussi les différentes prestations offertes au sein du club (entraînement, participation à des compétitions etc...). *Philippe BOLMONT représentant Christophe PORTE Président de la Ligue intervient. Il rappelle que la licence correspond à une adhésion à la Fédération qui permet de participer aux différentes compétitions et que cette licence inclut l'assurance. C'est une ressource importante de la Fédération et son prix est ventilé suivant le tableau des Tarifs entre Fédération, Ligue et Département.*

Après quelques échanges, l'approbation de comptes est soumise au vote.

**Les comptes de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.**

**Rapport des vérificateurs aux comptes.**

## RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le samedi 11 septembre 2021, nous nous sommes rendus à Golbey, Véronique MATHIS et moi, auprès du trésorier du Comité des Vosges de Tennis de Table, Dominique THIRION, en application de la mission qui nous a été confiée.

Tous les documents apportés et les explications qui nous ont été fournies par le trésorier, suite à nos demandes de renseignements, nous ont permis de nous assurer de la régularité des comptes du Comité Départemental.

Nous certifions donc que les comptes présentés sont réguliers, sincères et présentent une image fidèle de la situation financière du Comité des Vosges de Tennis de Table, en date du 30/06/21.

Je remercie Dominique THIRION pour l'accueil qu'il nous a réservé, mais surtout nous le félicitons pour la tenue et la présentation des comptes du CD88, exécutés avec toujours autant de rigueur.

Établi à Mirecourt  
Le 11/09/21

Philippe LEMOINE

Véronique MATHIS

## Le Budget Prévisionnel

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé sur la base du prévisionnel 2019-2020 dernière année d'activité pleine. Le budget prévisionnel 2021-2022 est un budget réaliste qui s'élève à **29 800€** contre **32 500€** en 2020-2021.

Il présente ensuite le tableau analytique de ventilation des comptes suivant les 4 axes retenus et pour chacun des axes le solde entre recette et produits (débit-crédit) des différentes rubriques. Il ajoute que l'axe Institutionnelle est le plus important en matière de recettes et représente plus de 50% du Budget. Les quatre autres axes (Administration, Activité sportive et arbitrage, Développement et Technique) sont débiteurs.

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>INS : INSTITUTIONNEL</b>	<b>2 200</b>	<b>19 650</b>	<b>17 450</b>
INSTANCES DEPARTEMENTALES	700	0	-700
VIE FEDERALE ET MOUVEMENT OLYMPIQUE	300	0	-300
REPRESENTATION DU COMITE	1 200	0	-1 200
AFFILIATIONS ET LICENCES	0	8 450	8 450
SUBVENTIONS	0	11 200	11 200
<b>ADM : ADMINISTRATION</b>	<b>1 400</b>	<b>150</b>	<b>-1 250</b>
SIEGE	600	0	-600
SERVICES EXTERIEURS	300	0	-300
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	100	150	50
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	400	0	-400

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE</b>	<b>10 700</b>	<b>10 000</b>	<b>-700</b>
FONCTIONNEMENT	2 400	0	-2 400
COMPETITIONS	7 600	8 800	1 200
FORMATIONS	700	0	-700
DIVERS	0,00	1 200	1 200
<b>DVP : DEVELOPPEMENT</b>	<b>7 900</b>	<b>0</b>	<b>-7 900</b>
FONCTIONNEMENT	200	0	-200
ACCOMPAGNEMENT DEVELOPPEMENT	5 400	0	-5 400
ACTIONS DE PROMOTION ET COMMUNICATION	2 300	0,00	-2 300
<b>TEC : TECHNIQUE</b>	<b>7 600</b>	<b>0,00</b>	<b>-7 600,00</b>
FONCTIONNEMENT	200	0,00	-200
STAGES	2 300	0,00	-2 300
DETECTION	800	0,00	-800
ACCOMPAGNEMENT ET AIDES AUX JOUEURS	1 000	0,00	-1 000
SORTIES NATIONALES	3 300	0,00	-3 300

*Question de René PARIS* : Il regrette que, dans l'axe technique, le poste Sorties Nationales ne prévoit qu'une seule sortie et il propose de passer le poste à 5000€. Le trésorier répond que ce n'est qu'un prévisionnel et qu'il sera toujours possible d'augmenter les dépenses en hors budget au cas où une deuxième sortie serait programmée.

Intitulé	Débit	Crédit	Solde
<b>BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 800</b>	<b>29 800</b>	<b>0</b>
INS : INSTITUTIONNEL	2 200	19 650	17 450
ADM : ADMINISTRATION	1 400	150	-1 250
ASA : ACTIVITE SPORTIVE ET ARBITRAGE	10 700	10 000	-700
DVP : DEVELOPPEMENT	7 900	0	-7 900
TEC : TECHNIQUE	7 600	0	-7 600

**Le Budget Prévisionnel 2020-2021 est adopté à l'unanimité moins une voix contre.**

## 9 : QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée dans les délais.

## 10 : ALLOCUTIONS DE CLOTURE

**Monsieur Jean-François WUST, Président du CDOS Vosges (CD FSGT88), DRAJES Direction Régionale Animation Jeunesse Engagement et Sport, SDJES Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport, DSDEN88 : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (texte envoyé et lu par Etienne ROBERT) :**

Monsieur le Président, je vous remercie pour votre invitation. Déjà empêché par ailleurs à la date de sa réception je vous prie de bien vouloir m'excuser de ne pouvoir y participer. La gouvernance du CDOS a été renouvelée en avril 2021 au cours de son AG. Jusque 2021 le CD Tennis de table y était représenté avec brio par Michel LABRIET. Nous entrons dans une nouvelle olympiade qui nous conduira jusque Paris 2024 et après les performances olympiques et paralympiques en tennis de table à Tokyo nous vous souhaitons le meilleur pour les 4 années à venir. Pour mémoire les Vosges ce sont 11 Centres de préparation des Jeux et 26 collectivités labellisées Terre de Jeux.

Je souhaite à tous les clubs que ce temps de reprise soit le plus serein possible. La reprise des activités dans les structures n'est pas simple (complexité liée à la mise en œuvre du Pass sanitaire et - maintien des licences à assurer) mais après plus d'une année de labeur sanitaire et comme toujours le sport reste engagé même si nous avons conscience de l'importance de consolider le bénévolat.

Le CDOS, labellisé Terre de Jeux, représente et accompagne les projets de développement des 59 Comités départementaux des Vosges à travers une contractualisation très précieuse avec le Conseil départemental des Vosges dans la mise en œuvre du schéma départemental du sport et sous conventions spécifiques avec l'Etat (notamment la DRAJES et le SDJES de la DSDEN88).

L'équipe opérationnelle, sous la houlette d'Isabelle BALLAY Responsable développement du Mouvement sportif des Vosges (avec Loïc GAUDEL, Assistant développement et Nicolas PLOYER, Apprenti Management de structure sportive Master STAPS) reste à votre disposition pour un soutien, un accompagnement (projet, finances, emploi, conventions, formation des bénévoles et salariés).

L'actualité phare du CDOS :

- Pass'sport et rôle de tiers payeur des CDOS

-Formation des bénévoles et salariés : sport santé, psc1, ebp compta, communication...)

N'hésitez pas à la contacter pour toute question et aussi sur des en-cours de financements publics

Beaucoup de ressources et d'outils aussi sur le site du CDOS : [www.vosges.franceolympique.com](http://www.vosges.franceolympique.com).

Nous sommes et serons attentifs aux projets sportifs du Tennis de table vosgien !

Bravo à tous vos bénévoles dirigeants ou non, bravo à vos éducateurs et vive le sport citoyen !

Au nom du CDOS Vosges, je vous souhaite de belles initiatives pour de belles réussites.

**Monsieur Philippe BOLMONT Vice-Président de la Ligue Grand Est :**

Merci pour votre invitation, j'en suis touché, j'ai la confiance de Christophe PORTE qui m'a délégué ses pouvoirs pour assister à cette assemblée. Le CD 88 reste sur un fonctionnement traditionnel mais les choses commencent à bouger. Je suis déjà intervenu sur plusieurs points mais je voudrais revenir sur l'aide mise en œuvre par la Ligue. 250000€ débloqués sur 3 plans :

- Fond de solidarité de 72000€ au début de la saison 2019-2020
- Plan d'urgence de 84000€
- Plan de relance de 115000€

Il faut y ajouter l'offre de 3 licences dirigeants pour chaque club pour un montant de 49000€.

Un fonds de 10000€ a été débloqué pour des manifestations dans le cadre de l'Eté Ping, peu de manifestations ont eu lieu dans notre Ligue mais deux clubs ont été récompensés au niveau national, HOUEMONT et BAZEILLES. Des clubs parisiens ont joué le jeu et ont pu augmenter le nombre de leurs licenciés.

La Ligue a mis en place beaucoup de formations en visio-conférence pour aider les clubs à garder le contact avec leurs adhérents. On peut garder le contact malgré les circonstances.

Le Pass sanitaire simplifie la reprise même si cela entraîne des complications. Il faut pointer les joueurs à chaque fois. Si des usages spécifiques sont applicables dans vos locaux, veuillez à le signaler aux clubs visiteurs.

La Ligue monte un projet pour recréer des formations BPJEPS sur le Grand Est qui seront gérées par Mathieu MICHEL, Pierre LEGENDRE ayant quitté la Ligue, la Fédération n'a plus de moyens pour nous accompagner et le Ministère des Sports retire toute ses aides. Guillaume KRATZ va gérer les 2 pôles performance. Il faut aider, sans trop de moyens, à faire redémarrer toute l'activité. Un projet de convention développement est à l'étude avec l'obligation de former des Initiateurs de Clubs pour les CD. Tentative de mise en place d'une formation BPJEPS en alternance pour animer les clubs. Certains clubs sont désireux d'embaucher un deuxième BPJEPS pour la performance. Une formation de 18 mois en alternance en bloquant les cours les lundis et mardis pour permettre aux techniciens de passer le reste de la semaine dans les clubs permettra de créer de l'emploi et de le pérenniser ensuite. Pour la détection, remise en route d'actions obligatoires pour les CD dans le cadre de la convention développement.

Maintien des anciens dispositifs Ping santé (pour les clubs voisins de centres médicaux), Ping à l'école (classe Ping à ANOULD et classe sportive à SAINT DIE DES VOSGES), Ping en entreprise (animation proposée par la Ligue à mettre en place cette année en vendant l'animation à un Comité d'Entreprise)

Enfin vous savez que 3 équipes Pro évoluent dans notre Ligue, ETIVAL, METZ et SCHILTIGHEIM chez les filles et 1 en garçons avec l'équipe de METZ, parlez-en dans vos clubs, c'est l'occasion de voir du beau jeu.

Merci pour votre attention

L'Assemblée se clôture à 12 heures 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Etienne ROBERT

---